

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	02.11.2016	9h40		DFS
Annule et remplace				

Auteur(s) : Groupe socialiste		Lié à :(obligatoire) ad 16.029
Titre : Amendement au projet de décret portant approbation de la réorganisation spatiale de l'Hôpital neuchâtelois (Établissement hospitalier multisite cantonal)		
Contenu : Article premier, alinéa 3 ³ Le Conseil d'État règle la phase transitoire menant à la nouvelle organisation spatiale définie à l'alinéa 1. Durant cette phase transitoire, les sites de La Chaux-de-Fonds et Pourtalès conservent <i>l'essentielle</i> des activités de soins aigus.		
Motivation (facultatif) :		
Auteur ou premier signataire : <i>prénom, nom</i> (obligatoire) : Martine Docourt Ducommun		
Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :
Baptiste Hurni		